

Murat, pionnier du télétravail

Le centre de formation de télétravailleurs du pays de Murat, unique en Auvergne, fait figure de site pilote. Treize télétravailleurs y achèvent leur formation.

Travailler à distance, c'est la définition du télétravail, une activité qui pourrait bien révolutionner nos habitudes. Finis les bureaux tristes avec vue sur le mur. Avec le télétravail, les zones rurales pourraient bien devenir, d'ici quelques années, des viviers de télétravailleurs. Certaines ont d'ailleurs vu le parti à en tirer. C'est le cas de la communauté de communes du pays de Murat qui, après s'être dotée d'une Maison des services, vient de l'enrichir d'un télécen-

tre qui s'accompagne d'une formation "télétravail"⁽¹⁾, un assemblage qui en fait l'originalité. La première session a débuté en mai. D'ici à la fin de l'année, elle aura permis à 13 télétravailleurs de se former gratuitement, mais aussi de continuer tout aussi gratuitement à utiliser les locaux durant leur première année d'activité⁽²⁾, alors que la demande se profile pour la prochaine session, programmée en octobre.

Qualité de vie et emploi ne sont plus aujourd'hui inconci-

liables, au contraire. Le télétravail est "une vraie opportunité pour des territoires comme les nôtres", Bernard Delcros, président de la communauté de communes du pays de Murat, l'assure, et Fabien Miedzianowski, directeur des systèmes d'information, des technologies et de l'appui aux collectivités au conseil général en confirme l'objectif : "inverser le flux migratoire".

Et il y a un potentiel : le télétravail ne représente en France



De gauche à droite : Valérie Vidal, Jenny Meyniel, Karima Houd, Corinne Peninguy et Damien Schmitz ont suivi la formation au télétravail.

Télétravailleurs : ils témoignent

À l'occasion de la présentation de l'opération à la Maison des services de Murat, mercredi dernier, les personnes formées au télétravail ont apporté leur témoignage. Les profils sont divers mais le dénominateur est commun : la qualité de la vie dans le Cantal. Valérie Vidal, (à gauche sur la photo), 36 ans, est originaire du Cantal, tout comme son mari. Tous deux ont fait un retour au pays, lui quittant son métier de sapeur-pompier de Paris pour celui de ferronnier, serrurier métallier à La Chapelle d'Alagnon. "Travailler chez soi, c'est un plus, surtout avec les enfants", considère Valérie.



Pour Jenny Meyniel, le télétravail complète son activité.

Jenny Meyniel, (2^e à gauche) 39 ans, est écossaise. Elle vient de Glasgow et réside aujourd'hui à Laveissière : "J'enseignais déjà l'anglais, le télétravail est destiné à compléter cette activité. J'ai eu deux contrats de traduction et, en octobre, je crée mon entreprise : Trad express".

Corinne Peninguy, (2^e à droite), 48 ans, est bourguignonne d'origine. Depuis 2004, elle habite Saint-Georges. Elle a créé une petite entreprise

de services aux entreprises à Saint-Flour : "Cantal services entreprises", et s'est inscrite au télécentre pour "la développer". Elle a découvert le Cantal à la suite d'une foire à l'installation à Limoges.

Damien Schmitz, (1^{er} à droite), 30 ans, est artiste, auteur indépendant. Installé à Cheylade depuis un an, il travaille dans la BD. "Mon problème c'était le marketing. C'est pour l'apprendre que je me suis inscrit". Ses parents sont originaires du Cantal. "Après avoir créé mon entreprise à Lyon en 2002, je ne voulais plus être dans une grande ville...". Il est l'auteur d'un album inédit sur des sketches des

Inconnus qui va sortir chez Albin-Michel et travaille aussi pour les éditions Casterman. Enfin, Karima Houd, au centre, 42 ans, est originaire de Murat. Après trois ans d'expérience en secrétariat médical, elle a vu dans le télétravail "une réelle chance : je suis handicapée et pour les personnes comme moi, c'est très difficile dans le Cantal, de travailler dans un milieu ordinaire. Pour moi, le télétravail est vital !".

que 7 % des travailleurs contre environ 25 % dans certains pays du Nord ou aux Etats-Unis. Les grandes entreprises françaises seront donc sollicitées par le centre de Murat en vue de délocaliser leurs emplois, car "le télétravail offre souplesse, flexibilité et tarifs compétitifs pour l'employeur, mais aussi, pour l'employé, l'opportunité de développer sa propre activité, la possibilité de concilier plus facilement vie familiale et professionnelle".

Une opportunité pour les zones rurales

Pour Matthieu Billette de Villemeur, spécialiste du télétravail et formateur au télécentre de Murat, l'objectif premier de cette formation était "de faire du concret. Les télétravailleurs doivent, à partir des exercices effectués au télécentre, arriver à mettre en pratique leur propre projet, leur propre support marketing et leur propre communication".

Enfin, si le télétravail permet de développer une nouvel-

le activité économique, de créer de l'emploi, d'accueillir de nouveaux actifs, et représente de sérieux atouts pour la région, il présente cependant un risque; celui de "s'isoler et de se couper du réseau social". C'est pour éviter cela que le lieu de formation est aussi un télécentre, ce qui fait aussi de lui "un des projets les plus avancés de France" et en tout cas, unique en Auvergne. Une expérience qui pourra donc servir aux autres dans le cadre d'un projet⁽³⁾ mené sur deux ans et qui pourrait permettre à ce premier télécentre du Cantal⁽⁴⁾ de former 50 télétravailleurs.

CHRISTIAN FOURNIER

⁽¹⁾ Un tarif qualifié "d'intéressant" devrait être appliqué les années suivantes.

⁽²⁾ Cette création du conseil communautaire de Murat a bénéficié de fonds européens pour la formation, de l'Etat et du conseil général pour le télécentre.

⁽³⁾ Un site internet accompagne le projet : www.paysdemurat.fr/mnds.

⁽⁴⁾ Un second sera installé à Chaudes-Aigues et cinq autres sont prévus.